



# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Adoptées le 12 décembre 2018

Fenêtre sur le fleuve, carrefour de Charlevoix • [www.saintsimeon.ca](http://www.saintsimeon.ca)



Baie-des-Rochers | Port-aux-Quilles | Saint-Siméon | Port-au-Persil

502, rue St-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon (Québec) Canada G0T 1X0

Téléphone: 418.620.5010 • télécopieur: 418.620.5011 • [info@saintsimeon.ca](mailto:info@saintsimeon.ca)

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

## REVENUS (2 467 000\$)

<b>TAXES :</b>		<b>1 828 505\$</b>
Foncière:	1 213 405\$	
Eau:	198 600	
Assainissement:	178 000	
Ordures:	190 000	
Collecte sélective:	48 500	
<b>PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES :</b>		<b>43 510</b>
Foyer:	25 630\$	
École:	13 403	
Terrains gouvernementaux:	4 477	
<b>AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES :</b>		<b>345 995</b>
Ententes intermunicipales:	10 500\$	
Permis, mutations, carrières, intérêts, etc.:	70 695	
Autres (photocopies., loyers,etc.):	29 200	
Camping:	187 800	
Loisirs:	39 000	
Culturelles:	8 800	
<b>TRANSFERTS :</b>		<b>98 990</b>
- Inconditionnels :	41 747\$	
- Conditionnels :	57 243	
<b>AFFECTATIONS :</b>		<b>150 000</b>
(Appropriation du surplus)		

## DÉPENSES (2 467 000\$)

<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE :</b>	<b>460 226\$</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE :</b>	<b>458 139\$</b>
Législation :	64 333\$	Centres communautaires :	161 900\$
Gestion financière :	241 560	Carnaval :	13 600
Gestion du personnel :	10 000	Camp de jour & relâche :	31 025
Greffes :	3 950	Maison des Jeunes :	2 700
Évaluation :	49 746	Piste de ski :	2 600
Autres :	90 637	Patinoire :	21 310
		Plage :	2 570
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE :</b>	<b>201 353</b>	Camping :	129 685
Police :	99 800\$	Parc de Baie-des-Rochers :	14 500
Pompiers :	98 428	Subventions aux organismes :	9 000
Sécurité civile :	3 125	Bibliothèque :	19 605
		Atelier pré-scolaire :	20 820
		Patrimoine :	11 100
		Gestion :	17 724
<b>TRANSPORT :</b>	<b>443 079</b>	<b>FRAIS DE FINANCEMENT (intérêts): 51 558</b>	
Voirie :	308 574\$	- Eau potable :	15 584
Enlèvement de la neige :	107 310	- Caserne :	5 210
Éclairage des rues :	13 200	- Centre communautaire :	4 500
Circul./Transp. en commun :	13 995	- Bibliothèque :	6 995
		- Assainissement :	12 134
<b>HYGIÈNE DU MILIEU :</b>	<b>562 878</b>	- Frais bancaires :	7 135
Aqueduc :	198 030\$	<b>REMBOURSEMENT EN CAPITAL : 63 937</b>	
Assainissement :	176 050	- Eau potable :	13 481\$
Matières résiduelles :	188 798	- Assainissement :	23 911
		- Centre communautaire :	11 500
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE :</b>	<b>6 000</b>	- Caserne :	17 100
Logement social :	6 000\$	- Biblio :	(-20 980)
		Fonds de roulement :	18 925
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT :</b>	<b>197 330</b>	<b>IMMOBILISATIONS :</b>	<b>22 500</b>
Urbanisme :	69 300\$	Aménagement/ Développement :	12 000
Promotion + Développement :	86 605	Promotion :	10 500
Comité d'embellissement :	12 000		
Village relais + Politique Familiale:	9 225		
Patrimoine & Mise en valeur :	20 200		

## POINTS SAILLANTS

### 1. DÉPÔT DU NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation foncier passe de 96 193 800\$ à 123 678 000\$ soit une hausse de 9% réparti ainsi en valeur moyenne :

Résidentiel :	6%
Chalets :	10%
Maison mobile :	21%
Pourvoirie:	43%
Club chasse/pêche :	14%
Camp forestier :	34%
Autres immeubles résidentiels :	12%
Commerciale :	2%
Agriculture :	25%
Exploitation forestière :	31%
Terrains vagues :	36%

### 2. TAUX DE TAXES

#### 2.1 FONCIÈRE

Toutes les catégories de taxes foncières demeurent stables.

Résidentielle :	.93c/100\$
Immeubles agricoles :	.93c/100\$
Terrains vagues desservis :	.93c/100\$
Immeubles de 6 logements et plus :	1.23\$/100\$
Immeubles non résidentielles :	1.27\$/100\$
Immeubles industrielles :	1.27\$/100\$

#### 2.2 TAXES DE SERVICES

##### 2.2.1 ORDURES (diminution)

- Par logement : passe de 205\$ à 195\$
- Par résidence secondaire : passe de 173.50\$ à 165\$ (chalet non desservi)
- Par commerce : tarif de base : passe de 308\$ à 292.50\$

##### 2.2.2 COLLECTE SÉLECTIVE (augmentation)

- Par logement : passe de 35\$ à 45\$
- Par résidence secondaire : (chalet non desservi) : passe de 23\$ à 30\$
- Par commerce : tarif de base: passe d'entre 75.50\$ à 57\$ et 305\$ à 393.50\$

##### 2.2.3 AQUEDUC (stable)

###### Secteur village (stable)

- Par logement : 330\$
- Par commerce : 411.50\$
- Terrains vacants desservis : entre 145\$ et 470\$.

###### **Pour les piscines :**

- 1 000 à 10 000 gallons : 40\$
- plus de 10 000 gallons : 60\$

###### **Patinoires (2 réseaux) :**

- propriétaire branché sur un réseau d'aqueduc municipal : 50\$

###### Secteur de Baie-des-Rochers (stable)

- Par logement : 215\$
- Par commerce : 371\$
- Terrains vacants desservis : entre 97\$ et 292\$

###### **Pour les piscines :**

- 1 000 à 10 000 gallons : 34\$
- plus de 10 000 gallons : 57\$

## POINTS SAILLANTS (suite)

### 2.2.4 ÉGOUT ASSAINISSEMENT (stable)

- Par logement : 275.50\$
- Par commerce de base : 378.50\$
- Pour les terrains vacants desservis : entre 128.50\$ et 378.50\$.

### 2.2.5 VIDANGE ET TRAITEMENT DES FOSSES SEPTIQUES (stable)

- résidence ou commerce permanent passe à 107.50\$;
- résidence ou commerce saisonnier passe à 53.75\$.

Fréquence de la vidange :

- aux 2 ans pour une résidence ou un commerce permanent;
- aux 4 ans pour une résidence ou un commerce saisonnier.

### 2.2.6 COMPTEUR D'EAU

Les frais d'achat et d'installation du compteur d'eau dans les **commerces à haut débit** seront facturés à l'entreprise sur 2 ans soit 50% du coût en 2019 et 50% en 2020 ainsi :

Grosueur du compteur	Coût Total	Tarif 2019	Tarif 2020
½ pouce	340 \$	170 \$	170 \$
¾ pouce	340 \$	170 \$	170 \$
1 pouce	440 \$	220 \$	220 \$
1¼ pouce	440 \$	220 \$	220 \$
1½ pouce	826 \$	413 \$	413 \$
2 pouces	1 090 \$	545 \$	545 \$

### 2.2.7 COMPTE DE TAXES COMPARATIF

Selon l'évaluation moyenne d'une maison familiale de 137 024\$ en 2019, 131 000\$ en 2018, le compte de taxes 2019 représente un hausse de 56\$.

	SECTEUR VILLAGEOIS		SECTEUR BAIE-DES-ROCHERS	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Taxes foncière	1 274.32\$	1 218.30\$	1 274.32\$	1 218.30\$
Aqueduc	330.00	330.00	215.00	215.00
Égout <small>(BDR: vidange fosse septique)</small>	275.50	275.50	107.50	107.50
Ordures	195.00	205.00	195.00	205.00
Collecte sélective	<u>45.00</u>	<u>35.00</u>	<u>45.00</u>	<u>35.00</u>
	2 119.82	2 063.80	1 836.82	1 780.80

### 3. VARIANCES BUDGÉTAIRES

3.1 **Budget total** passe de 2 401 915\$ à 2 467 000\$. (Écart de 65 085\$)

#### 3.2 Perte de revenus

3.2.1 Perte tenant lieu de taxes du **Foyer Notre-Dame** de 5 300\$.

3.2.2 Perte de péréquation : 3 500\$

#### 3.3 Augmentation et ajout de dépenses

Au delà de l'augmentation du coût de la vie...

##### 3.3.1 Ressources humaines :

- mandat à une firme pour planification et optimisation des ressources
- adhésion de personnel aux avantages sociaux (RVER, assurances collectives)
- formation obligatoire en aqueduc, assainissement
- soutien en urbanisme

3.3.2 La **quote-part de la MRC** passe de 338 502\$ à 345 249\$. (Écart de 6 747\$)

3.3.3 L'augmentation estimée de la facture de la **Sûreté du Québec** est de 5% passant à 99 800\$

3.3.4 Frais annuels pour la **borne de recharge électrique** : 4 500\$

3.3.5 Un budget de 10 000\$ est alloué pour le **150<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Siméon**

### 4. CONCLUSION

Avec plus de 80 000\$ de nouvelles dépenses incompressibles, le conseil a dû faire des choix déchirants soit :

- maintenir le taux de la taxe foncière malgré le dépôt d'un nouveau rôle;
- diminuer des postes budgétaires;
- reporter l'aménagement d'infrastructures de loisirs;
- mettre fin à l'atelier pré-maternelle en juin 2019;
- effectuer la mise aux normes des infrastructures vétustes via un règlement d'emprunt afin de répartir ses sommes sur 20 ans;
- maintenir notre enveloppe annuelle de 24 000\$ pour notre programme d'aide aux entreprises afin de stimuler l'économie locale.

#### SURPLUS

Au 31 décembre 2017 nos livres affichaient les surplus ci-après:

- NON AFFECTÉ:	129 271\$
- RÉSERVES:	
- Gestion des Matières résiduelles :	105 000\$
- Disposition des boues des étangs :	90 000\$
- Matières organiques (3e voie):	5 000\$

#### APPROPRIATION AU BUDGET 2019:

- Réserve de la gestion des Matières résiduelles :	105 000\$
- Surplus non affecté:	45 000\$

Nous tenons à préciser que la réserve de 105 000\$ en matières résiduelles ne provient pas d'un trop perçu de vos taxes municipales mais plutôt d'une entente avec les entrepreneurs régionaux pour le dépôt de leurs rebuts en 2001 et 2002.

## **INVESTISSEMENTS ET DÉPENSES NON RÉCURRENTES (PAS FAIT)**

### **SÉCURITÉ CIVILE**

- Mise à jour du plan de mesures d'urgence

### **TRANSPORT**

- Remplacer la rétrocaveuse (achat à même notre fonds de roulement remboursable sur 10 ans)
- Place Modesto-Zadra :
  - Finaliser le stationnement arrière
  - Installation de 2 bornes de recharge pour voitures électriques (1 rapide + 1 lente)

### **SPORT, LOISIRS ET CULTURE**

- Terrain de balle-molle: clôture et éclairage
- Bâtisse des patineurs: réaménagement de l'accès
- Pontons et passerelles de Baie-des-Rochers
- Centre communautaire de Baie-des-Rochers
- Fête des voisins.

### **PATRIMOINE**

- Chapelle de Baie-des-Rochers
- Panneaux d'interprétation
- Cénotaphe (monument des vétérans)

### **CAMPING**

- Buanderie
- Balançoires
- Éclairage



(PAS FAIT)

# JOYEUSES FÊTES!

DE LA PART DU CONSEIL MUNICIPAL;

*SYLVAIN TREMBLAY*, maire

*DIANE DUFOUR*, conseillère district #1

*RÉJEAN HÉBERT*, conseiller district #2

*DANY TREMBLAY*, conseiller district #3

*CLAUDE POULIN*, conseiller district #4

*JEAN-GUY HARVEY*, conseiller district #5

*GILLES HARVEY*, conseiller district #6

AINSI QUE LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

